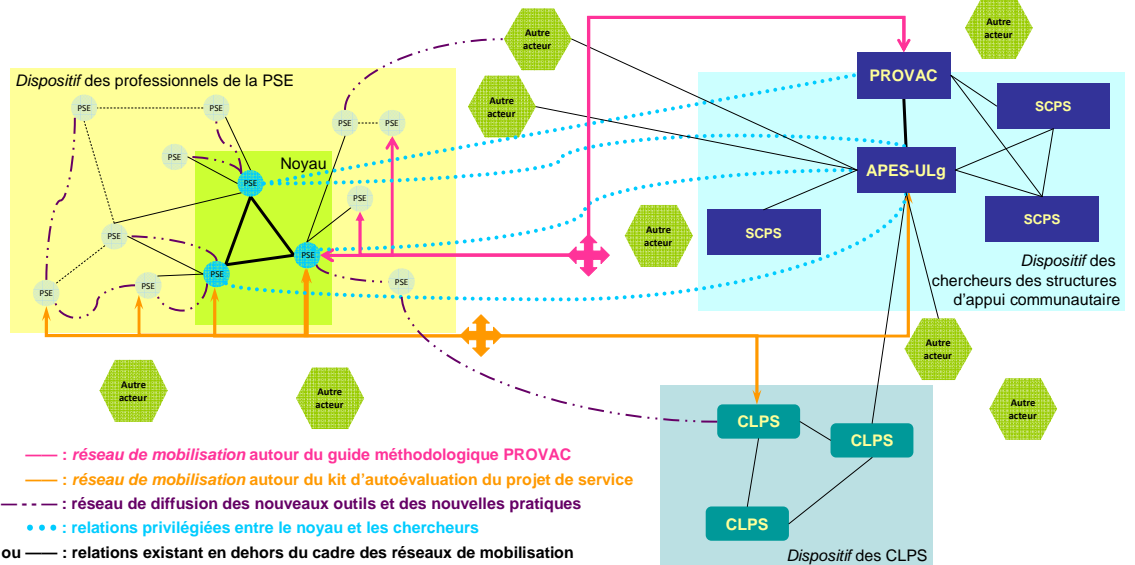


1. Contexte

Dans le cadre des dispositifs et des programmes de promotion de la santé et de médecine préventive prévus par la Communauté française de Belgique, des équipes universitaires et des praticiens s'associent en réseaux de mobilisation pour créer et diffuser, auprès des acteurs de santé scolaire (PSE), des outils et des pratiques répondant aux priorités de santé publique, de promotion de la santé et/ou aux exigences décrétales.

Cet exposé se base sur deux projets ayant donné lieu à des réseaux de mobilisation : la création d'un guide méthodologique dans le cadre du programme PROVAC et la création d'un kit d'auto-évaluation du projet de service des SPSE et CPMS



2. Processus de création d'un réseau de mobilisation

Recrutement

Les chercheurs sont **proactifs** dans la mobilisation et le recrutement de personnes ressources. La constitution du réseau est favorisée par :

- ❖ Leur **connaissance des souhaits** et attentes des professionnels pouvant traduire leur intérêt pour le thème abordé ;
- ❖ Leurs **relations avec les professionnels du noyau** qui leur **recommandent** également certains membres au réseau ;
- ❖ Des invitations larges peuvent être lancées, en fonction du but à atteindre.

Conditions de succès

- ❖ Il est créé, par les chercheurs, autour de la réalisation d'une **tâche ou d'un thème défini** et pour un **laps de temps limité**.
- ❖ L'organisation du réseau doit être **souple** (fréquence et horaire des réunions, composition et choix des membres), pour favoriser l'adhésion de ses membres
- ❖ Les membres doivent avoir une certaine **légitimité** par rapport à la tâche, un **intérêt pour le thème** traité et une **expérience** utile pour réaliser le travail.

Réactivation d'un réseau de mobilisation :

Une fois la tâche réalisée, le réseau de mobilisation se **dissout** ; néanmoins, des **relations informelles entre les membres du réseau dissout peuvent persister**. Le prochain réseau de mobilisation sera d'autant plus facile à constituer que le réseau précédent aura eu des retombées positives.

Concepts

Dispositif : « système d'acteurs sociaux qui, pour des fins de mise en ordre de la variété dans leur environnement externe, contraignent la transmission de ressources en des structures peu connexes » (Adapté de la définition d'appareil citée par LEMIEUX V., Les réseaux d'acteurs sociaux, p.11)

Noyau : professionnels engagés dans le développement de la promotion de la santé à l'école et de œuvrant pour son intégration dans l'ensemble des pratiques. Ces professionnels participent aux décisions organisationnelles ou structurelles et ont un rôle mobilisateur pour leurs équipes.

Ils bénéficient d'une reconnaissance institutionnelle. Ce sont eux que les chercheurs contactent prioritairement pour constituer un réseau de mobilisation

Réseau de mobilisation :

réseau à durée limitée composé :

- ❖ Soit de professionnels auxquels le responsable donne des moyens de s'impliquer dans ce réseau ;
- ❖ Soit un responsable de service ou de centre en personne.

Ces professionnels sont engagés dans le développement de la promotion de la santé à l'école ou ouverts à donner un éclairage promotion de la santé à certaines de leurs missions. Ils sont ouverts au partage d'expérience, intéressés par l'échange et souhaitant répercuter de nouveaux outils ou de nouvelles pratiques dans leur service ou centre

Chercheurs : membres du SCPS APES-ULg (dispositif de promotion de la santé) et de PROVAC (programme pluriannuel de promotion de la vaccination)

CLPS : Centre Locaux de Promotion de la Santé. Il en existe 10 en Communauté française.

Autres acteurs : autres professionnels ayant un intérêt pour la promotion de la santé à l'école.

3. Rôles des différents acteurs

Les chercheurs assurent l'**organisation et le support du réseau de mobilisation** : ils favorisent le travail collectif grâce à des **techniques d'animation** et à l'**apport de contenu à la réflexion** si nécessaire. Ils facilitent la progression dans la réalisation de la tâche par un **travail de structuration et d'élucidation des apports** des professionnels PSE.

Ils sont les garants de la **cohésion** entre la tâche définie pour le réseau et le cadre plus large dans lequel celui-ci s'inscrit. Ils apportent un **éclairage scientifique et théorique** sur le cadre de référence dans lequel prend place le travail du réseau.

Les professionnels de la PSE, recrutés dans le réseau de mobilisation vont **co-réaliser**, avec les chercheurs, la tâche dévolue au réseau de mobilisation.

Ils donnent une légitimité au travail réalisé grâce à leur connaissance pointue des réalités de terrain, tant du contexte que des publics cibles. Ils enrichissent la **réflexion et la production** par les apports spécifiques adaptés à leur contexte professionnel.

Les membres du noyau apportent en outre une **légitimité institutionnelle** grâce à leur ancrage dans les organes de représentation et de décision.

4. Plus-value de cette démarche

Si le réseau de mobilisation a abouti dans sa tâche, les participants ont une perception plus élevée de l'utilité du travail réalisé. Ayant été impliqués du début à la fin du processus, aucun ne se sentira dépossédé du travail réalisé. Cela permet de maintenir la dynamique, **renforce le sentiment d'identité** professionnelle, l'intérêt des membres du groupe et la motivation, notamment si la production du réseau reste en circulation (outil, démarche, ...) Par ailleurs, certains membres du dispositif des professionnels PSE peuvent **se rapprocher, voire intégrer, le noyau** au fil des différents réseaux de mobilisation.

L'impact de la démarche est lié à l'**adéquation entre la production du réseau et les attentes et les besoins** des bénéficiaires de cette production.

Enfin, la **diffusion** du travail du réseau auprès des autres professionnels de la PSE est facilitée par les conditions suivantes.

- ❖ L'**appui de professionnels extérieurs** (CLPS, membres de l'Administration de la Communauté française ou du cabinet ministériel, ...) lors des journées de diffusion, ce qui a pour effet d'insister sur l'intérêt de la démarche, mais aussi de réduire la distance entre des acteurs potentiellement liés.
- ❖ Une **campagne claire de communication** et de visibilité du travail du réseau, comprenant l'explication du comment les productions ont été créées
- ❖ La **communication des résultats de l'évaluation** du processus, aussi bien auprès des participants que des non participants au réseau.
- ❖ L'**implication** des professionnels du noyau, membres du réseau de mobilisation, pour intégrer la **production du réseau** dans le fonctionnement organisationnel, institutionnel ou dans les formations.
- ❖ Le relais et la **promotion vers leurs pairs** du travail réalisé par le réseau.